



Guide de procédure pour la demande de procuration en ligne

- Aucun document justificatif n'est requis pour la téléprocédure
- L'utilisateur doit avoir un compte FranceConnect ou se le créer
- L'utilisateur doit connaître le nom et la date de naissance de la personne à qui il donne procuration
- La procuration n'est validée qu'après passage de l'utilisateur en commissariat ou gendarmerie pour faire confirmer son identité

Après connexion via FranceConnect, identification de l'utilisateur :

The screenshot shows the 'maprocuration.gouv.fr' website interface. At the top left is the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. At the top right are links for 'Comment ça marche?', 'F.A.Q', and 'Me déconnecter'. The main content area is titled 'Étape 1' and 'Je suis ...'. It contains a vertical progress indicator with four steps, where the first step is active. The form fields are: 'Nom de naissance : FERKATADJI', 'Prénom(s) : Hélène Marie Michèle', 'Né(e) le : [redacted]', and 'Adresse électronique *' with a text input field containing '[redacted]'. A note below the email field states: '* Cette adresse électronique sera utilisée pour vous tenir informé(e) de l'évolution de votre demande'. A 'Suivant' button is at the bottom. An illustration of a person sitting at a laptop is on the right.

Choix de la commune de vote

The screenshot shows the 'maprocuration.gouv.fr' website interface for the second step. At the top left is the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. At the top right are links for 'Comment ça marche?', 'F.A.Q', and 'Me déconnecter'. The main content area is titled 'Étape 2' and 'Je vote à ...'. It contains a vertical progress indicator with four steps, where the second step is active. The form fields are: 'Code du département (exemple : 35, 978)' with a text input field containing '95', and 'Recherchez votre commune (exemple : Redon)' with a text input field containing 'Pontoise - 95'. There are 'Précédent' and 'Suivant' buttons at the bottom. An illustration of a person sitting at a laptop is on the right.

Identité et date de naissance du mandataire

Étape 3

Je donne procuration à ...

Pour mémoire, votre mandataire doit être inscrit(e) sur les listes électorales de votre commune de vote.

1 2 3 4

Monsieur Madame


Nom de naissance
FERKATADJI

Prénom(s)
██████

Cette personne n'a pas de prénom

Né(e) le
██/██/██

Précédent Suivant



Choix de l'élection ou d'une période donnée

Étape 4

Je donne procuration pour ...

1 2 3 4

La prochaine élection
(Élections départementales et régionales 2021)

Une période donnée

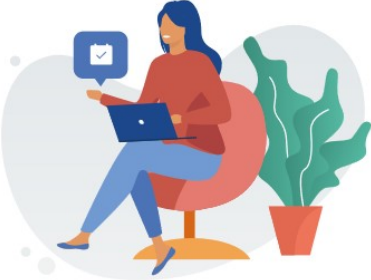
Une autre élection

Pour le premier tour du 20-06-2021

Pour le second tour du 27-06-2021

Pour les deux tours

Précédent Suivant



Vérification du récapitulatif et validation de la demande

Récapitulatif de votre demande de procuration

VOTRE IDENTITÉ

Civilité : Madame
Nom de naissance : FERKATADJI
Prénom(s) : Hélène Marie Michèle
Né(e) le : ██████████
Votre adresse électronique : ██████████@██████████



INSCRIT(E) SUR LA LISTE ELECTORALE DE

Commune : Pontoise - 95



IDENTITÉ DE L'ÉLECTEUR À QUI VOUS DONNEZ PROCURATION

Civilité : Madame
Nom de naissance : FERKATADJI
Prénom(s) : ██████████
Né(e) le : ██████████



TYPE D'ÉLECTION ET PERIODE DE VALIDITÉ DE LA PROCURATION

Type : La prochaine élection

[Je valide ma demande de procuration](#)

Référence de la demande à noter pour présentation
au commissariat ou à la gendarmerie de son choix muni d'une pièce d'identité

Votre demande de procuration a bien été prise en compte

La référence de votre demande à présenter au commissariat
ou à la gendarmerie est le :

GH8LH9

Un courriel récapitulatif vous a été envoyé à l'adresse
suivante :

██████████@██████████



Pour être validée, cette demande doit s'accompagner d'une vérification de votre identité par un agent ou un officier de police judiciaire.

Pour ce faire, vous devez vous rendre en personne dans le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de votre choix avec la référence de votre demande de procuration (cf. ci-dessus) et une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Votre mandataire n'a pas besoin d'être présent lors de cette vérification. Pour garantir la bonne prise en compte de votre procuration, il vous est recommandé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible. Toute demande non validée dans les deux mois sera effacée. Passé ce délai, vous devrez la renouveler sur le site maprocuration.gouv.fr. Aucune information concernant votre demande ne sera transmise au mandataire que vous avez choisi. Il vous appartient de l'informer de votre démarche et de son résultat.

[Imprimer le récapitulatif](#)

Pour toute question, vous pouvez vous référer à la FAQ en bas de page du site. Si cette FAQ ne répond pas à votre question ou si vous avez des observations complémentaires à formuler concernant cette démarche, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante : maprocuration@interieur.gouv.fr.